

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité-travail-progrès

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES CULTURES IRRIGUEES ET
A L'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION ANIMALE
(P179276)**

**RESUME DE L'EVALUATION DES RISQUES DE
SECURITE (ERS)**

Mai 2024

RESUME

Le Gouvernement de la République du Niger et le Groupe de la Banque mondiale ont engagé la préparation du Projet d'Appui au Développement des Cultures Irriguées et à l'Intensification de la Production Animale (PACIPA). Le projet proposé vise principalement à améliorer les rendements agricoles, à diversifier la production tout en préservant les excédents commercialisables grâce à une meilleure gestion post-récolte, à renforcer la résilience aux risques liés au changement climatique et à améliorer l'accès au marché pour les agriculteurs qui peuvent générer des excédents commercialisables compétitifs ou remplacer les importations de produits agricoles.

L'objectif de développement du Projet est d'augmenter la productivité, la commercialisation et la résilience climatique des productions agricoles et d'élevage dans les zones d'intervention du projet.

Le projet dont le montant du financement est estimé à 350 millions de dollars US, sous la forme d'un crédit de l'IDA, sera structuré autour de cinq (5) composantes qui sont les suivantes : (i) composante 1 : Renforcement de la capacité de production agricole résiliente ; (ii) Composante 2 : Amélioration des marchés de l'agriculture et de l'élevage ; (iii) Composante 3 : Facilitation de l'accès au financement ; (iv) Composante 4 : Coordination du projet et renforcement institutionnel et ; (v) Composante 5 : Composante d'Intervention d'Urgence Contingente (CERC).

Il sera exécuté sur une période de cinq (5) ans dans les régions de Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder.

La mise en œuvre du projet va certainement avoir des impacts positifs, mais certaines activités pourraient comporter des risques ou présenter des impacts négatifs potentiels sur l'environnement et pour les personnes et/ou groupes de personnes. Au titre des risques, il est indispensable de prendre en compte les risques sécuritaires auxquels fait face le Niger depuis 2015. C'est pourquoi le Gouvernement du Niger devra mettre en œuvre les mesures concrètes nécessaires afin que le Projet soit exécuté dans le respect des Normes Environnementales et Sociales (NES) de la Banque mondiale et celles de la réglementation nationale notamment l'Ordonnance n° 2023-01 du 28 juillet 2023, créant le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP), la loi n° 2018-28 du 14 mai 2018, déterminant les principes fondamentaux de l'évaluation environnementale au Niger, la loi n° 2016-22 du 16 juin 2016, modifiant et complétant le code pénal notamment sur la répression de l'apologie et l'incitation au terrorisme, la loi n° 2017-06 du 31 mars 2017, déterminant les principes fondamentaux de l'organisation de la protection civile du Niger, la loi n° 2012-45 du 25 septembre 2012, portant Code du travail de la République du Niger, etc.

Afin de se conformer au Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale notamment les Normes Environnementales et Sociales 1 et 4 (NES1 et NES4) qui exigent que les emprunteurs évaluent et gèrent les risques et impacts sociaux potentiels découlant des opérations financées par celle-ci, y compris les menaces contre la sécurité humaine, les conflits intercommunautaires ou interétatiques, ainsi que la criminalité ou la violence générale, le PACIPA est tenu de préparer une Évaluation des Risques de Sécurité (ERS) et si nécessaire un Plan de Gestion de Sécurité (PGS) qui identifient et atténuent les risques posés par des niveaux élevés de conflit et de violence.

L'Évaluation des Risques de Sécurité inclut une analyse des menaces, des vulnérabilités, des risques et des facteurs contextuels qui pourraient causer ou exacerber les risques contre la sécurité humaine notamment des incidents de sécurité liés à la présence de groupes armés non étatiques, opérations militaires, tensions entre les membres de la communauté, entreprises locales, sous-traitants et autres parties prenantes et le personnel de sécurité qui peuvent survenir en raison des impacts réels ou perçus du projet ainsi qu'au comportement perçu du personnel de sécurité.

Ces menaces contre la sécurité humaine dans les zones d'opération des projets doivent être suivies, atténuées ou gérées pendant la mise en œuvre du projet dans la mesure où elles affectent les bénéficiaires, les actifs du projet et la réussite des objectifs de développement des projets.

Sur le plan institutionnel, les Forces Armées Nigériennes (FAN), la Gendarmerie, la Police Nationale, la Garde Nationale, les Eaux et Forêts, la Douane Nationale sont les principales institutions nationales officielles chargées d'assurer la sécurité intérieure et l'ordre public.

La situation sécuritaire du Niger est tributaire de celle qui prévaut dans la bande Sahélo-saharienne. Depuis le début de cette décennie, les pays sahélo-sahariens dont le Niger, sont en proie à une crise sécuritaire aigue qui s'accompagne de la montée en puissance des organisations terroristes et des groupes criminels en tout genre. Cette situation a eu des impacts négatifs sur la sécurité du Niger qui se trouvent à cheval entre la Libye, le bassin du lac Tchad et le Liptako Gourma. En effet, la zone de crise était circonscrite initialement dans la région du lac Tchad (région de Diffa) à la suite de l'activisme des éléments de l'Etat Islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO) par son acronyme anglais ISWAP (Islamic State's West Africa Province) et de la Jamā'at Ahl as-Sunnah lid-Da'wah wa'l-Jihād (JAS). Mais depuis 2017, l'instabilité a pris une nouvelle dimension avec l'implication des crises transfrontalières qui ont affecté les régions de Tillabéri et Tahoua frontalières du Mali, puis le sud de la région de Tillabéri avec la détérioration de la situation que connaît le Burkina Faso depuis 2018. Les attaques touchent toutes les couches sociales (femmes, hommes, enfants, jeunes, personnes âgées, civils, forces de défense et de sécurité) et affectent surtout les populations civiles et plus particulièrement les femmes et les jeunes qui constituent les victimes les plus nombreuses.

Dans la zone d'intervention du PACIPA, les risques sécuritaires se présentent comme suit :

- Région de Diffa : les enlèvements ou disparition forcée, les coups et blessures, les extorsions ou taxes illégales, les violences psychologique/émotionnelle et les assassinats.
- Région de Dosso : les coups et blessures, les extorsions ou taxes illégales, les violences psychologique/émotionnelle et les assassinats.
- Région de Maradi : les vols ou pillage de biens, les enlèvement ou disparition forcé, les extorsions ou taxes illégales.
- Région de Tahoua : les extorsions ou taxes illégales, les coups et blessures, les vols ou pillages et les arrestations.
- Région de Tillabéri : les extorsions ou taxes illégales, les assassinats, les coups et blessures, les enlèvements ou disparition forcé et les menaces.
- Région de Zinder : le banditisme organisé et violent, le vol et l'agression physique.

Les facteurs de risques dans la zone d'intervention du PACIPA sont l'insécurité, la multiplication des attaques des villages et des camps militaires (postes avancés), les déplacements des populations vers les zones les plus en sécurité, les conflits intercommunautaires, la fracture sociale (cohésion sociale, les violences basées sur le genre, etc.), la dégradation de l'environnement et ses conséquences d'insécurité alimentaire, l'isolement/éloignement de certaines communes.

Les principaux facteurs de risques deviennent des risques lors qu'il y a exposition. Le personnel, les biens, les prestataires et tous les moyens du PACIPA qui seront déployés s'exposeront à ces risques. Les risques sur le projet sont :

- Situation de psychose, de peur permanente pour les agents du projet et leurs familles ;
- Enlèvement, kidnapping pour le personnel du projet ;
- Menaces ou intimidations contre le personnel du projet ;
- Inaccessibilité des sites/villages d'intervention ;
- Difficultés de déploiement de l'équipe du projet et des prestataires/Entreprises ;

- Exposition des missions du projet au phénomène des « coupeurs de route » ;
- Personnel du projet et leurs partenaires/prestataires peuvent être attaqués / Braquage contre un véhicule de l'UGP en mission ;
- Difficultés de ciblage des bénéficiaires et du choix des communes d'intervention ;
- Cambriolages et vols dans les véhicules du projet ;
- Agressions sur le personnel du projet y compris les Harcèlement Sexuels ;
- Sabotages et suspicions sur le projet ;
- Retard dans la mise en œuvre (Blocage des activités du projet) ;
- Non-participation des bénéficiaires à la mise en œuvre du projet ;
- Enregistrement de plaintes ;
- Changement de l'objectif du projet.

L'évaluation de ces risques a donné les résultats suivants :

- ⇒ **Risques de priorité 1** : (i) Situation de psychose, de peur permanente pour le personnel du projet et leurs familles ; (ii) Enlèvement/kidnapping pour le personnel du projet ; (iii) Menaces ou intimidations contre le personnel travaillant ; (iv) Le personnel du projet et leurs partenaires/prestataires peuvent être attaqués par des bandits / Braquage contre un véhicule de l'UGP en mission : Qui ont une forte probabilité d'occurrence et des dommages importants lorsqu'ils surviennent. A traiter en priorité, risque inacceptable. Le danger ou l'exposition à celui-ci doit être supprimé rapidement ou des mesures de prévention doivent être mises en place afin de faire diminuer l'évaluation du risque à un niveau acceptable.
- ⇒ **Risques de priorité 2** : (i) Inaccessibilité des sites/villages d'intervention ; (ii) Difficultés de déploiement de l'équipe du projet ; (iii) Exposition des missions du projet dans la zone d'intervention au phénomène des « coupeurs de route » ; (iv) Cambriolages et vols dans les véhicules du projet qui ont une probabilité d'occurrence moins élevée et des dommages moyens. A traiter dans un second temps. Le danger ou l'exposition à celui-ci n'est pas négligeable sur le projet et des améliorations ou des mesures de prévention doivent être prises afin de supprimer le danger ou faire diminuer le niveau du risque.
- ⇒ **Risques de priorité 3** : (i) les activités du projet ne peuvent être effectuées ou même servir lorsque les bénéficiaires se déplacent de jour en jour/ Retard dans la mise en œuvre du projet/ Difficultés de ciblage des bénéficiaires et du choix des communes d'intervention ; (ii) Agressions sur le personnel du projet y compris les Harcèlement Sexuels ; (iii) les sabotages et les suspicions sur le projet vont s'aggraver ; (iv) retard dans la mise en œuvre (Blocage des activités du projet) ; (v) Non-participation des bénéficiaires à la mise en œuvre du projet ; (vi) Enregistrement de plaintes ; (vii) lorsque l'insécurité alimentaire devient chronique l'objectif du projet serait changé car le besoin change en terme d'activités ; (viii) besoins de plus en plus croissants (difficiles à satisfaire par le projet) : qui ont une probabilité d'occurrence moyenne à faible et des dommages acceptables. Le danger ou l'exposition à celui-ci est réel mais ne présente pas de caractère d'urgence dans son traitement.

La zone du Projet de Développement des Cultures irriguées et à l'Intensification de la Production Animale est ainsi confrontée à des défis croissants en matière de sécurité humaine et de développement en raison de l'interaction complexe de risques divers et croissants dans les régions d'intervention, notamment l'insécurité alimentaire et des moyens de subsistance, les conflits et la violence, et les déplacements.

Conformément aux normes NES1 et NES 4 du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale, le Projet de Développement des Cultures irriguées et à l'Intensification de la Production Animale a diligenté cette étude qui a permis d'identifier les principaux risques de sécurité qui menacent son exécution. Il s'agit principalement des risques liés à la recrudescence des attaques armées dans la

zone, les déplacements des populations fuyant les conflits et de l'occupation des terres par les groupes armés. Ces risques peuvent s'aggraver si des dispositions ne sont pas prises à temps et le projet a intérêt à prendre des mesures idoines afin de garantir des investissements durables. Ainsi, l'environnement complexe des risques de sécurité à travers la zone d'intervention du Projet de Développement des Cultures irriguées et à l'Intensification de la Production Animale nécessite des mesures globales d'atténuation des risques et adaptées notamment : (i) les mesures d'ordre institutionnel, (ii) les mesures opérationnelles (prévention et atténuation) et (iii) la collaboration avec les partenaires externes du projet. Le Plan de Gestion de Sécurité (PGS) précisera les activités, les responsabilités et les coûts de la gestion des risques.

SUMMARY

The Government of Niger and the World Bank Group have initiated the preparation of the Livestock and Agriculture Modernization Project (LAMP). The proposed project mainly aims to improve agricultural yields, diversify production while preserving marketable surpluses through better post-harvest management, strengthen resilience to climate change risks and improve market access for farmers who can generate competitive marketable surpluses or replace imports of agricultural products.

The Project Development Objective (PDO) is to increase productivity, commercialization, and climate resilience of agricultural and livestock production in the project intervention areas.

The project cost is estimated to US\$350 million. It is structured in five (5) components which are as follows: (i) component 1: Building Resilient Agricultural Productive Capacity; (ii) Component 2: Improving Agriculture and Livestock Markets; (iii) Component 3: Facilitating Access to Finance; (iv) Component 4: Project Coordination and Institutional Strengthening and; (v) Component 5: Contingent Emergency Response Component (CERC).

The project will be implemented over a period of five (5) years in the regions of Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri and Zinder.

The implementation of the project will certainly have positive impacts, but certain activities could involve risks or present potential negative impacts on the environment and for individuals and/or groups of people. In terms of risks, it is essential to take into account the security risks facing Niger since 2015. This is why the Government of Niger will have to implement the necessary concrete measures so that the project is executed in compliance with the Environmental and Social Standards of the World Bank as well as national regulations in particular Ordinance No. 2023-01 of July 28, 2023, creating the National Council for the Protection of the Country, Law No. 2018- 28 of May 14, 2018, determining the fundamental principles of environmental assessment in Niger, Law No. 2016-22 of June 16, 2016, modifying and supplementing the penal code in particular on the repression of apology and incitement to terrorism , Law No. 2017-06 of March 31, 2017, determining the fundamental principles of the organization of civil protection in Niger, Law No. 2012-45 of September 25, 2012, establishing the Labor Code of the Republic of Niger, etc.

In order to comply with the World Bank's Environmental and Social Framework (ESF), particularly Environmental and Social Standards 1 and 4 (ESS1 and ESS4), which require borrowers to assess and manage potential social risks and impacts arising from operations financed by the World Bank. -herein, including threats to human security, intercommunity or interstate conflicts, as well as general crime or violence, LAMP is required to prepare a Security Risk Assessment (SRA) and if necessary, a Security Management Plan (SMP) that identify and mitigate risks posed by high levels of conflict and violence.

The Security Risk Assessment includes an analysis of threats, vulnerabilities, risks and contextual factors that could cause or exacerbate risks to human security, including security incidents linked to the presence of non-state armed groups, military operations, tensions between community members, local businesses, contractors and other stakeholders and security personnel that may arise due to real or perceived project impacts as well as the perceived behavior of security personnel.

These threats to human security in project areas of operation should be monitored, mitigated or managed during project implementation as they affect beneficiaries, project assets and the achievement of project development objectives.

On the institutional level, the Niger Armed Forces (FAN), Gendarmerie, National Police, National Guard, Foresters, National Customs are the main official national institutions responsible for ensuring internal security and public order.

The security situation in Niger is dependent on that which prevails in the Sahelo-Saharan band. Since the beginning of this decade, the Sahelo-Saharan countries, including Niger, have been in the grip of an acute security crisis which is accompanied by the rise in power of terrorist organizations and criminal groups of all kinds. This situation has had negative impacts on the security of Niger, which lies between Libya, the Lake Chad basin and Liptako Gourma. Indeed, the crisis zone was initially limited to the Lake Chad region (Diffa region) following the activism of elements of the Islamic State in West Africa (ISWAP) and Jamā'at Ahl as-Sunnah lid-Da'wah wa'l-Jihād (JAS). But since 2017, instability has taken on a new dimension with the involvement of cross-border crises which affected the regions of Tillabéri and Tahoua bordering Mali, then the south of the Tillabéri region with the deterioration of the situation in Burkina Faso since 2018. Attacks affect all social strata (women, men, children, young people, elderly people, civilians, defense and security forces) and mainly affect civilian populations and more particularly women and young people who constitute the victims. the most numerous.

In the LAMP intervention area, the security risks are as follows:

- Diffa region: kidnappings, blows and wounds, extortion or illegal taxes, psychological/emotional violence and assassinations.
- Dosso region: blows and wounds, extortion or illegal taxes, psychological/emotional violence and assassinations.
- Maradi region: theft or looting of property, forced kidnapping, extortion or illegal taxes.
- Tahoua region: extortion or illegal taxes, blows and wounds, theft or looting and arrests.
- Tillabéri region: extortion or illegal taxes, assassinations, blows and wounds, kidnapping and threats.
- Zinder region: organized and violent banditry, theft and physical aggression.

The risk factors in LAMP intervention areas are insecurity, the increase in attacks on villages and military camps (forward posts), the movement of populations towards the safest areas, inter-community conflicts, the divide social (social cohesion, gender-based violence, etc.), environmental degradation and its consequences of food insecurity, isolation/remoteness of certain municipalities.

The main risk factors become risks when there is exposure. Personnel, property, service providers and all LAMP resources that will be deployed will be exposed to these risks. The risks on the project are:

- Psychotic situation, permanent fear for project agents and their families;
- Kidnapping for project staff;
- Threats or intimidation against project staff;
- Inaccessibility of intervention sites/villages;
- Difficulties in deploying the project team and service providers/Companies;
- Exposure of project missions to the phenomenon of “road cutters”;
- Project staff and their partners/service providers may be attacked / Robbery against a PIU vehicle on mission;
- Difficulties in targeting beneficiaries and choosing the municipalities of intervention;
- Assaults on project staff including Sexual Harassment;
- Sabotage and suspicions about the project;
- Delay in implementation (Blocking of project activities);
- Non-participation of beneficiaries in the implementation of the project;
- Registration of complaints;
- Change in the objective of the project.

The assessment of these risks gave the following results:

- ⇒ **Priority 1 risks:** (i) Situation of psychosis, permanent fear for project staff and their families; (ii) Abduction/kidnapping for project staff; (iii) Threats or intimidation against working staff; (iv) Project staff and their partners/service providers may be attacked by bandits / Robbery against a PIU vehicle on mission: Which have a high probability of occurrence and significant damage when they occur. To be treated as a priority, unacceptable risk. The danger or exposure to it must be eliminated quickly or preventive measures must be put in place in order to reduce the risk assessment to an acceptable level.
- ⇒ **Priority 2 risks:** (i) Inaccessibility of intervention sites/villages; (ii) Difficulties in deploying the project team; (iii) Exposure of project missions in the intervention area to the phenomenon of “road cutters”; (iv) Robberies from project vehicles which have a lower probability of occurrence and average damage. The danger or exposure to it is not negligible on the project and improvements or preventive measures must be taken in order to eliminate the danger or reduce the level of risk.
- ⇒ **Priority 3 risks:** (i) project activities cannot be carried out or even used when beneficiaries move from day to day/ Delay in project implementation/ Difficulties in targeting beneficiaries and choosing municipalities intervention; (ii) Attacks on project staff including Sexual Harassment; (iii) sabotage and suspicions about the project will worsen; (iv) delay in implementation (blocking of project activities); (v) Non-participation of beneficiaries in the implementation of the project; (vi) Registration of complaints; (vii) when food insecurity becomes chronic the objective of the project would be changed because the need changes in terms of activities; (viii) increasingly growing needs (difficult to satisfy by the project): which have a medium to low probability of occurrence and acceptable damage. The danger or exposure to it is real but does not present an emergency in its treatment.

The LAMP Project area is thus facing increasing challenges in terms of human security and development due to the complex interaction of diverse and increasing risks in the regions. response, including food and livelihood insecurity, conflict and violence, and displacement.

In accordance with the ESS1 and ESS 4 standards of the Environmental and Social Framework (ESF) of the World Bank, LAMP carried out this study which made it possible to identify the main risks of security which threatens its execution. These mainly concern risks linked to the increase in armed attacks in the area, the displacement of populations fleeing conflicts and the occupation of land by armed groups. These risks can worsen if measures are not taken in time and the project has an interest in taking appropriate measures to guarantee sustainable investments. Thus, the complex environment of security risks across the intervention area of LAMP requires comprehensive risk mitigation measures adapted in particular: (i) institutional measures, (ii) operational measures (prevention and mitigation) and (iii) collaboration with external project partners. The Security Management Plan (SMP) will specify the activities, responsibilities and costs of risk management.